



Communiqué de presse **Pour diffusion immédiate**

BONN : LE CANADA DOIT CHANGER SES ORIENTATIONS

Québec, le 19 juillet 2001. Dans une lettre adressée au ministre Anderson, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) a demandé formellement que la position canadienne défendue à Bonn soit changée et que le Canada exprime un leadership qui mènerait à l'adoption du Protocole de Kyoto.

« La position du Canada sur le Protocole de Kyoto compromet cet héritage [la place du Canada sur la scène internationale] et cela sans que les Canadiens et les Canadiennes aient pu exprimer leurs opinions sur le sujet », a déclaré dans la lettre le président du RNCREQ, M. Marc Turgeon.

Pour sa part, le président du comité sur les changements climatiques du RNCREQ, M. Alexandre Turgeon, poursuit : « Tout porte à croire que le retard que prend la conclusion d'une entente globale sur les gaz à effet de serre aura des impacts négatifs importants sur l'ensemble de la planète, dont le Canada et le Québec. »

Vous trouverez ci-joint le texte intégral de la lettre.

– 30 –

Source : Alexandre Turgeon (418) 524-7113
(418) 571-0537

Par télécopieur : (819) 953-3457

Gatineau, le 19 juillet 2001

Gouvernement du Canada
Monsieur David Anderson
Ministre de l'Environnement
Environnement Canada
Terrasse de la Chaudière, 27^e étage
10, rue Wellington
Hull (Québec)
K1A 0H3

OBJET : Position canadienne à la conférence de Bonn

Monsieur le Ministre,

La Canada jouit à travers le monde d'un grand capital de respect et de sympathie. Ce capital s'est créé par l'originalité et la générosité de notre regard sur le monde. Un regard différent où se mêlent notamment la tolérance, le respect des droits de l'homme, la justice, la compassion. Cela ne s'est pas fait tout seul, ni du jour au lendemain. Beaucoup de Canadiennes et de Canadiens de toutes les provinces ont contribué chacun à leur manière à développer cette vision qui fait aujourd'hui notre fierté et dont notre crédibilité sur la scène internationale est en grande partie tributaire.

Il semble donc évident que le Canada se doit de jouer un rôle de premier plan en matière de protection de l'environnement, particulièrement dans le dossier des gaz à effet de serre.

C'est pourquoi la position actuelle du gouvernement canadien, qui a été rendue publique à la conférence de Bonn et qui compromet grandement le Protocole de Kyoto, est inacceptable pour l'ensemble de la planète comme pour l'ensemble des Canadiens. Elle constitue un net recul sur la place que le gouvernement canadien entend donner à l'environnement en général; il s'agit en fait d'une erreur catastrophique au niveau environnemental. Sur le plan politique, elle est indigne à notre avis de la place privilégiée qu'occupe le Canada sur la scène internationale.

Sur ce dernier point, avec tout le respect que nous vous devons, permettez-nous de vous rappeler que l'actuel gouvernement n'est que le dépositaire des efforts et de l'engagement international qui ont caractérisé l'apport du Canada sur la scène mondiale. La position du Canada sur le Protocole de Kyoto compromet cet héritage et cela sans que les Canadiens et les Canadiennes aient pu exprimer leurs opinions sur le sujet.

C'est pourquoi nous joignons notre voix à celle du ministre de l'Environnement du Québec, M. André Boisclair, pour que vous revoyiez la position du Canada afin d'éviter un beau gâchis.

Nous sommes certains que l'ensemble de la population canadienne vous appuiera et sera fière du leadership du Canada dans la protection de l'environnement, d'une solution forte à l'égard du réchauffement de la planète, ce qu'est le Protocole de Kyoto, et du respect des valeurs qui ont marqué notre engagement au niveau international.

Nous espérons avoir été convaincants et que nous aurons le plaisir de collaborer avec vous afin d'assurer la mise en place du Protocole de Kyoto.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,

Marc Turgeon

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est le porte-parole des orientations communes des 16 Conseils régionaux de l'environnement (CRE). Ceux-ci ont le mandat de contribuer au développement d'une vision régionale de l'environnement et du développement durable. Les CRE regroupent 1464 membres dont 278 organismes environnementaux, 269 gouvernements locaux, 259 organismes parapublics, 144 corporations privées, 422 membres Individuels et 92 autres organismes.

